

# Les Armoiries de Nunavut

Autor(en): **Watt, Robert D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum**

Band (Jahr): **113 (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745635>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les Armoiries de Nunavut

ROBERT D. WATT (AIH)  
Héraut d'armes

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999 le Canada possède un nouveau territoire: Nunavut. Ce territoire, qui; était une partie du North West Territories, est peuplé par les Inuits.

Avec la fondation du Nunavut, le héraut d'armes du Canada a créé avec un grand support pour des Inuits de trois différentes régions du Nunavut, un blason qui nous montre les symboles des indigènes.

Voici la lettre d'armes officielle.

## Mandat vice-royal concédant des emblèmes au Nunavut

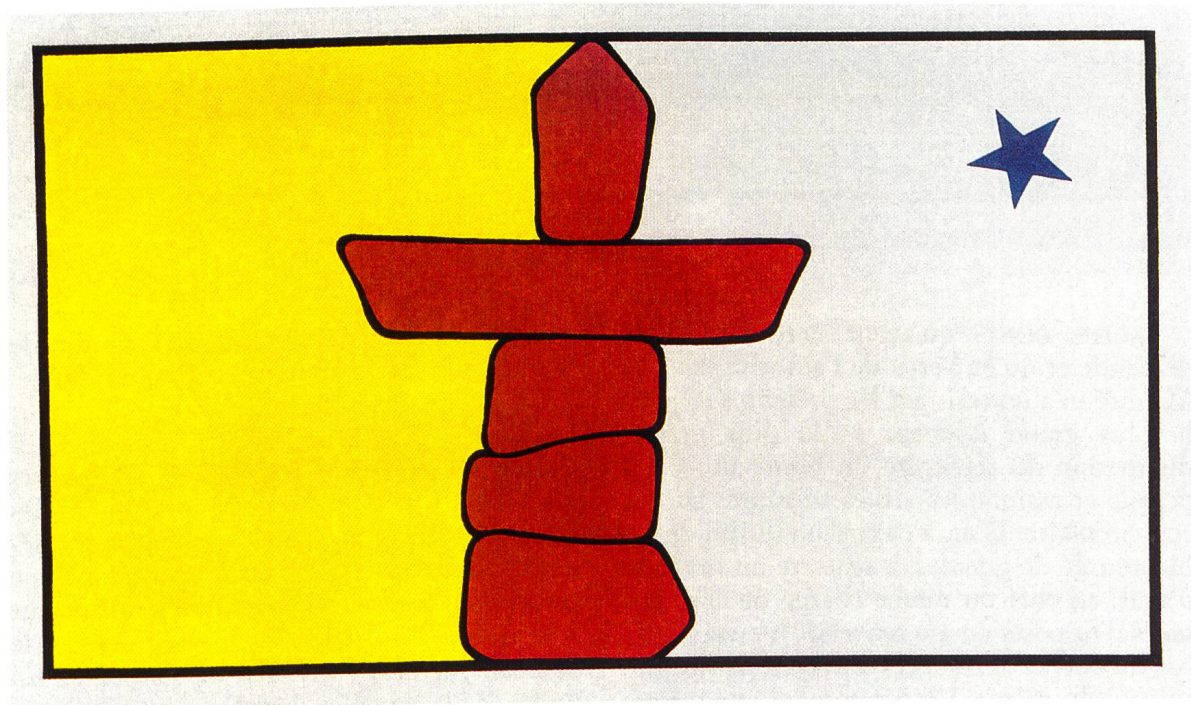
DE LA PART DE SON EXCELLENCE le très honorable Roméo Adrien LeBlanc, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du mérite militaire, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À Judith Anna LaRocque, Commandeur de l'Ordre royal de Victoria, Chancelier d'armes de l'Autorité héraldique du Canada, SALUT!

ATTENDU QUE Sa Majesté la Reine Elizabeth II, par lettres patentes datées du quatrième jour de juin 1988 et portant le Grand Sceau du Canada, m'a autorisé à exercer ou à permettre d'exercer tous les pouvoirs et attributions dont Sa Majesté est valablement investie à titre de Reine du Canada concernant l'octroi d'armoiries au Canada.

ATTENDU QUE le Parlement du Canada a adopté la *Loi sur le Nunavut* laquelle a reçu la sanction royale le dixième jour de juin 1993 et a été modifiée par une seconde loi ayant reçu la sanction royale le onzième jour de juin 1998, lesquelles lois autorisent la création d'un nouveau territoire canadien nommé le Nunavut.

ATTENDU QUE les membres de la Commission d'établissement du Nunavut constituée en vertu des dispositions de ces lois ont jugé que pour le bon gouvernement du territoire du Nunavut, il était essentiel que des armoiries et un drapeau soient octroyés au territoire pour identifier ses biens et services et être utilisés comme la coutume le veut et qu'à cette fin ils m'ont proposé des armoiries et un drapeau.



Ill. 1: Drapeau



III. 2: Armoiries du Territoire

SACHE DONC qu'ayant considéré cette demande et qu'en vertu de l'autorité dont Sa Majesté m'a investi, par les présentes et pour le plus grand honneur et la plus grande distinction du territoire du Nunavut, je lui octroie et assigne les armes suivantes sur un écu circulaire: D'or, à dextre un qulliq de sable allumé de gueules, à senestre un inuksuk d'azur, au chef du même chargé de cinq besants d'or posés en arc renversé, mouvants du bas du chef et surmontés d'une étoile (niqirt-suituq) du même; L'écu sommé d'une torque d'argent et d'azur; Et pour cimier: Un iglou

d'argent posé de face, ajouré d'or et sommé de la couronne royale au naturel; Et pour devise: signifiant «Nunavut notre force»; Et pour supports: à dextre un caribou soutenu d'un monticule de terre où croissent des pavots d'Islande, des épilobes à feuilles larges et des cassopiées tétragones le tout au naturel, à senestre un narval aussi au naturel soutenu d'une banquise d'argent et d'un burelé-ondé d'azur et d'argent; Et aussi lui octroie et assigne le drapeau suivant: Parti d'or et d'argent à un inuksuk de gueules brochant sur le parti accompagné au canton senestre du chef d'une

étoile (niqirtsuituq) d'azur; Lesquelles armoiries et lequel drapeau sont ici clairement illustrés pour être portés et utilisés dorénavant sur des sceaux, des bannières ou autrement comme il conviendra et selon le droit héraldique du Canada.

ET JE VOUS ENJOINS, Judith Anne LaRocque, Chancelier d'armes, selon la manière accoutumée, d'autoriser Robert Douglas Watt, Héraut d'armes du Canada, à consigner ces emblèmes dans le volume III, page 293 du Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada.

Pour l'exécution de quoi, ceci vous servira de mandat.

DONNÉ sous mes seing et sceau à Rideau Hall, dans la ville d'Ottawa, ce trente et unième jour de mars en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quarante-huitième du règne de Sa Majesté.

Adresse de l'auteur: Robert D. Watt  
Héraut d'armes du Canada  
Rideau Hall  
1 Sussex Drive  
Ottawa, Ont. K1A 0A1 (Canada)

The image shows a page from a historical document, likely a royal warrant or a similar official decree. The page is filled with text in both French and English, written in a formal, historical style. At the top center, there is a coat of arms featuring a shield with a cross, a crown above it, and a banner below. The text is arranged in columns, with large, decorative initials 'B' and 'D' marking the beginning of the main paragraphs. The document is dated March 31, 1899, and signed by Judith Anne LaRocque, Chancelier d'armes. The text discusses the appointment of Robert Douglas Watt as the Herald of Arms for Canada and the design of a new flag for the Dominion of Canada.